



Assemblée Générale Ordinaire Les Séropotes

Dimanche 23 janvier 2022

L'Assemblée a lieu en visio.

L'émergement commence à 13h15.

La capture d'écran de groupe tient lieu d'émergement (preuve de présence du quorum) à défaut de la liste papier à faire signer en présentiel.

Le nombre d'adhérents 2021 ayant le droit de vote est de 91.

Le quorum (1 tiers) est de 31 membres. Nous avons 34 votants présents et représentés au début de l'AG.

Nombre de présents : 26. (+1, après le début de l'AG)

Nombre de procurations : 8.

Nombre d'invités sans droit de vote (membres non à jour de cotisation en 2021) : 2.

Le quorum est atteint.

L'Assemblée démarre à 14h09.

La séance peut commencer.

Président de séance : Laurent Boutillier.

Secrétaire de séance : Aylau Tik.

Modérateur : Michaël Garde.

ORDRE DU JOUR

- **Présentation du rapport moral et du rapport d'activités 2021 ;**
- **Approbation des comptes de l'exercice écoulé et affectation du résultat 2021 ;**
- **Débat et vote sur les orientations stratégiques 2022 ;**
- **Fixation du montant de la cotisation ;**
- **Décharge aux membres du Bureau ;**
- **Election de membres du Conseil d'Administration ;**
- **Présentation de la version actualisée du règlement intérieur ;**
- **Questions diverses.**

COMPTE RENDU

En introduction, Laurent Boutillier remercie les administrateurs sortants ne se représentant pas :

- Mauricio De Campos Maia, secrétaire-adjoint, qui a apporté un regard neuf au fonctionnement de notre conseil, et a conduit les travaux relatifs à la mise en œuvre d'outils de gestion des données compatibles avec le RGPD ;

- Aylau Tik, secrétaire durant trois années, et co-présidents durant les premiers mois de 2021, qui a nourri le CA de ses réflexions et travaux sur l'histoire, notamment, de la communauté LGBTQIA+, et a ouvert à l'association ses impressionnants réseaux ;
- David Sauvage, enfin, qui a fait profiter (toujours dans une attitude bienveillante) notre équipe de son expérience et sa sagesse, forgées lors des précédents mandats, et de son aide en matière d'accueil et d'activités. David quitte ses fonctions avec regret mais pour se consacrer à des projets personnels et professionnels épanouissants.

Ces trois administrateurs ont exercé leurs missions dans des conditions, externes comme internes, difficiles. Il aura fallu faire face à des contraintes sanitaires fortes, et à la gestion de dossiers épineux qui ont souvent excédé la « charge de travail » pour des dirigeants bénévoles. Laurent Boutillier, au nom des Séropotes, les remercie une fois de plus pour leur investissement.

Présentation du rapport moral et d'activités 2021

Laurent Boutillier présente le rapport moral 2021, en insistant sur les efforts accomplis en matière d'organisation et de fonctionnement des différentes instances d'animation de l'association, sur la recherche d'une meilleure association des membres de l'association à la réflexion collective, et sur les perspectives 2022.

Laurent Boutillier introduit le rapport d'activités en rappelant que ce document est une synthèse non exhaustive des réalisations de l'année 2021, et que le travail de rédaction est une œuvre collective. Michaël Garde, Samuel Levêque, Bruno Lamothe et Sylvain Surblé présentent les rapports de leurs commissions : Accueil, Activités, Plaidoyer et Réseaux Sociaux.

Questions des adhérents

- **Farit D** pose la question de l'avenir du site « ViesPositives.org », et sur l'impact de la suspension ou de l'arrêt du projet sur nos financements et nos relations avec les autres partenaires.
- **Gilles G** espère que la campagne habituelle de recrutement des membres des différentes commissions thématiques sera bien organisée cette année, par exemple via l'envoi d'un courriel à destination de tous les membres de l'association.
- **Laurent C** se sent exclu des commissions Activités et Accueil et regrette que la communication des Séropotes sur les activités passe parfois uniquement par le « groupe privé » Facebook plutôt que par l'agenda sur le site internet, qui ne reprend pas toutes les activités organisées. Etant à l'initiative du séjour de ressourcement de Pont-d'Ouilly, Laurent souhaite être associé à son organisation concrète et réitère sa disponibilité. Concernant le site internet « ViesPositives.org », Laurent est interrogatif sur l'avenir mais souhaite saluer l'action de Roman Krakovsky durant les 3 années de sa présidence, notamment en matière de développement des projets et des financements.

Réponses de Laurent Boutillier :

Laurent Boutillier répond que les adhérents et membres d'honneur seront sollicités pour intégrer les différentes commissions dès qu'elles seront constituées par le CA, et que personne n'est exclu ni du travail des commissions, ni de l'organisation des séjours. En ce sens, les remarques de Gilles et Laurent seront prises en compte et suivies d'effets.

Concernant les remarques sur le site « ViesPositives.org », et sa suspension le temps de trouver un éventuel repreneur, l'objectif des Séropotes n'est pas de rechercher une ou des responsabilités individuelles, l'animation de ce site relevant d'un collectif interassociatif, qui était insuffisamment structuré à la fondation de celui-ci. L'arrêt du contrat du directeur opérationnel (qui avait pour mission, pour 1/3 de son temps, la direction du site) et la suspension du site sont deux décisions distinctes qui ne sont pas totalement en lien l'une avec l'autre.

Réponses de Bruno Lamothe sur Vies Positives : Le projet de site « ViesPositives.org » ne tenait malheureusement que sur les épaules des Séropotes, qui en portaient l'organisation du financement. Nous avons été contraints de prendre cette décision pour plusieurs séries de raisons et notamment parce que Roman Krakovsky ne souhaitait pas continuer sa collaboration avec LSP et, d'autre part, parce que des partenaires ont exprimé l'avis que ce site n'était pas adapté aux publics auxquels il prétendait répondre. L'un de nos financeurs potentiels a ainsi, par exemple, indiqué qu'il doutait de l'opportunité de lancer un nouveau site dans un écosystème très fourni, alors que les contenus n'avaient pas été imaginés ou construits avec les personnes concernées.

En ce qui concerne les financements du projet, les comptes sont plutôt équilibrés, mais il est évident que les relations avec certains de nos partenaires associatifs sont susceptibles d'être affectées, mais nous les avons rencontrés et les rencontreront encore mercredi avec Laurent Boutillier.

Réponses de Samuel Levêque et Sylvain Surblé sur la commission Activités :

Tout événement sera envoyé par mailing à tous les adhérents. Toutes les activités organisées par Les Séropotes ont toujours figuré sur l'agenda du site. Mais il convient de distinguer les activités organisées par Les Séropotes, sous la responsabilité du référent Activités, et les différentes initiatives qui, de manière informelle, sont proposées directement par les membres sur le groupe privé LSP sur Facebook, qui, ne relevant pas d'une organisation par l'association, ne peuvent figurer sur l'agenda officiel. Il convient en ce sens de distinguer la page Facebook officielle et publique de l'association, et le groupe privé LSP qui, par nature, est le lieu d'échange entre les membres.

Paul R estime que les questions qui sont posées sur l'ensemble des sujets sont saines et que la nouvelle gouvernance de l'association, vu d'un regard extérieur au CA, lui convient mieux. Il indique qu'il se posait les mêmes questions que Farit, ayant entendu qu'il faudrait rembourser certaines subventions.

Réponses de Bruno : Toutes les subventions n'ont pas été demandées. Il en est ainsi de la subvention du Conseil Régional d'IDF ou de la seconde partie de la dotation de ViiV Healthcare, et d'autres ont pu être affectées aux autres projets de lutte contre les discriminations. Finalement, le compte de résultat du site ViesPositives.org fait apparaître un excédent brut de 1.000 euros.

Conclusion de Laurent Boutillier : Les remarques individuelles seront évidemment prises en compte, et le débat est sain. Nous pouvons nous féliciter qu'il se tienne en transparence entre nous. Laurent réaffirme sa volonté de respecter les différentes missions que s'est donnée l'association et qui se complètent sans jamais s'opposer. L'équilibre à rechercher est de développer de nouvelles actions, orientations et modes de fonctionnement sans chercher à ne pas tenir compte du passé.

Vote pour la validation du rapport moral et du rapport d'activités (à main levée) :

Adopté à l'unanimité : 35 voix sur 35.

Présentation du rapport financier 2021

Michaël Garde présente le rapport financier, globalement et par projets menés en 2021 et remercie Clotaire pour son aide et sa patience. Il conclut en indiquant que la situation financière de notre association est saine. La prudence et la sobriété dont nous avons su faire preuve, à l'instar de nos prédécesseurs, nous permet d'avoir un fonds de roulement et une trésorerie qui nous permet d'envisager sereinement l'avenir, même en cas de défection d'un financeur, ou de dépenses imprévisibles.

Bruno salue l'action et l'engagement de Michaël Garde pour suivre au quotidien les dépenses et recettes de l'association avec rigueur et bienveillance, et souligne que le travail a été sans doute plus chronophage que Michaël et le CA auraient pu l'imaginer.

Laurent Boutillier souligne qu'il a fallu revoir à quatre reprises le budget de l'association pour pourvoir aux dépenses à réaliser, parfois même après leur engagement dont n'étaient pas informés les membres du CA. Cette situation était exceptionnelle et ne doit pas se reproduire en 2022.

Questions des adhérents :

Christophe C se demande à quoi correspond le poste Formations.

Réponse de Bruno : Roman a réalisé une vidéo en tant qu'ambassadeur VIH pour un financeur (900 €) et est intervenu lors de leur colloque Cercle du VIH (500 €). Nous avons reçu une dotation que nous lui avons reversée, puisqu'il en avait convenu ainsi avec le financeur.

Laurent C s'étonne de cette information, qu'il ne connaissait pas, et qui lui permet de mieux comprendre que les relations se soient tendues entre le CA et le directeur opérationnel. Il demande pourquoi le CA ne s'est pas opposé à ces pratiques.

Réponse de Laurent Boutillier : Le CA n'était, à chaque fois, plus en capacité de le faire. Après l'épisode de la vidéo « Ambassadeur », le CA avait pourtant eu une franche discussion sur le sujet et délibéré de manière explicite sur le fait que ce type d'interventions ne pouvait ou ne devait faire l'objet d'aucune rétribution personnelle. Concernant le second épisode, nous avons été prévenus moins de 48 heures avant l'évènement en question.

Réponse de Rayan : Le CA n'a pas été consulté. C'est une erreur du Bureau que d'avoir cédé à la pression mise par Roman, en acceptant en urgence. Roman s'est servi de l'association. Il avait d'abord envisagé de récupérer l'argent de manière directe, sans prévenir personne, avant que nous ne l'apprenions. Le CA n'a appris les choses qu'après coup et en a fait le reproche au Bureau.

Christophe C. demande pourquoi ces sommes sont inscrites au titre des formations dispensées en sous-traitance.

Paul R trouve ces fait totalement inadmissibles et salue les décisions prises. Est-il envisagé de recontracter avec Roman comme prestataire ? Quelles ont été les mesures prises pour éviter que de tels agissements se reproduisent ? Est-ce consigné ?

Réponse de Bruno : Il s'agit de dépenses et de recettes de formation, puisque ces deux prestations constituent des formations du réseau d'acteurs. Les délibérations prises, et notamment le refus de toute restitution individuelle d'une rémunération par un financeur de LSP, sont consignées dans les comptes rendus du CA.

Réponse de Laurent Boutillier : Les relations contractuelles entre LSP et Roman Krakovsky en sa qualité de prestataire sont totalement arrêtées et il n'est pas question de les reprendre. Roman n'a pas, à ce jour, réadhéré mais si cela devait être le cas, le Bureau se réserve le droit d'envisager toutes les décisions qu'il serait possible de prendre.

Vote pour l'approbation des comptes de l'exercice écoulé et affectation du résultat 2021 :

Adopté : 0 contre, 2 abstentions, 33 voix pour sur 35.

Débat et vote sur les orientations stratégiques 2022

Présentation, par Laurent Boutillier :

Les Séropotes ont 16 ans aujourd'hui et évoluent, dans la droite ligne des orientations prises collectivement en 2019. Les personnes vivant avec le VIH (PVVIH) ne sont plus recluses sur elles-mêmes, et n'ont plus à se cacher. Elles veulent avoir une action forte et résolue pour vivre le mieux possible dans la société, indépendamment du fait qu'elles sont porteuses du VIH. Nous portons un message fort en ce sens.

Sur le site « ViesPositives.org », l'arrêt du site dans sa forme actuelle ne veut pas dire que tous les projets menés avec d'autres associations, comme l'aide aux procédures administratives ou la réflexion sur une base de données unifiées, sont arrêtés, il faudra définir avec nos partenaires les conditions de travail en commun, sur ces nouvelles bases. Nous ne pouvons pas parler au nom de publics que nous ne connaissons pas, et nous ne souhaitons pas refaire ce qui existe parfaitement ailleurs, mais bien répondre à des besoins qui ne sont pas satisfaits aujourd'hui.

Sur le développement de l'accompagnement des personnes visées par la sérophobie (notamment au niveau de l'accès de l'assurance emprunteur), nous souhaitons mettre en place une permanence physique. Ce dispositif est en partie financé. Le nouveau CA devra trouver un lieu et mettre en place les conditions de cette mise en place.

Notre combat est politique, à tous les niveaux. Dans l'accompagnement individuel, ou dans les évolutions de la société, nous agissons pour faire valoir un certain nombre de valeurs, de combats et de propositions pour faire en sorte que l'on vive mieux avec le VIH, mais également que cette expérience serve à d'autres.

Concernant le plaidoyer (accès à l'assurance emprunteur ou aux soins, chemsex), nous rencontrons et rencontrerons encore en 2022 les acteurs de ces combats, en écoutant d'abord chaque adhérent et en partant de ces observations de terrain pour en tirer des messages forts à destination des autres associations, des institutions publiques et des acteurs privés. Ainsi, par exemple, se joue au Sénat en ce moment un combat dans le cadre d'une proposition de loi, avec une proposition de suppression de la sélection médicale pour les emprunts inférieurs à 200.000 euros. Si ce débat existe, c'est parce que nous menons ce combat, avec d'autres associations, combat que nous coordonnons.

Nous allons mettre en place des outils : de la formation a/pour les associations par nous et b/pour nos accueillants par un organisme à trouver.

Sur le Mieux vivre ensemble : mise en place des commissions et intégration des membres.

Questions des adhérents

Rayan salue le travail de Laurent comme Président de l'association cette année. Rayan explique que s'il a décidé de rejoindre le CA, c'est pour porter le sujet de l'assurance emprunteur. Bruno a dû reprendre

certaines missions qui relevaient du directeur opérationnel, et qui n'ont pas été réalisées. Rayan exprime sa disponibilité pour travailler sur le sujet, sur lequel des avancées ont été obtenues grâce au travail des Séropotes (fin de la sélection médicale au Crédit Mutuel pour ses clients ayant plus de 7 ans d'ancienneté, fin des surprimes au sein d'Axa, etc.).

Réponse de Bruno : Evidemment, Rayan, qui a une expertise professionnelle sur les sujets de la banque et de l'assurance, a toute sa place dans un travail qui, comme l'a indiqué Laurent Boutillier, devra être plus collégial qu'il ne l'a été jusqu'à ce jour.

Nous avons besoin de quelqu'un pour nous aider dans la coordination de projets, avec des missions sensiblement différentes de celles occupées par Roman, pour gérer le quotidien de l'association, afin de permettre aux administrateurs de se rencontrer sur leurs missions stratégiques et politiques. Les missions seraient essentiellement administratives et logistiques. Le débat doit aussi nous permettre de valider cette piste.

Enfin, Bruno rappelle l'ambition du CA que ses missions non subventionnées (accueil des publics, activités, réseaux sociaux, etc.) bénéficient d'une enveloppe budgétaire à prendre sur les fonds propres de l'association, puisque nos réserves financières, issues des excédents des deux dernières années, le permettent.

Gilles G souhaite que Les Séropotes participent à l'effort de lutte contre les chemsex, qui sont un vrai fléau. Peut-être faut-il recréer une commission santé ? On a encore un grand travail à faire, en plus des autres enjeux comme la lutte contre les discriminations (notamment dans le milieu médical). Nous devrions être en mesure de pouvoir informer les personnes qui intègrent l'association sur les sujets de santé, et on a pu le perdre de vue ces deux ou trois dernières années.

Paul R est assez favorable à une solution de recrutement d'un coordinateur, dans la mesure où cela peut faire baisser la charge de travail à des personnes bénévoles qui donnent déjà beaucoup de leur temps si c'est bien sur des tâches d'organisation, de logistique au sens large, mais nous devons être vigilants à ce que l'association ne soit pas un moyen de satisfaire les ambitions professionnelles ou financières de certains de ses membres, ou au moins de ses administrateurs. Est-ce que des limites ont été mises pour éviter de tels écueils ? La fiche de poste nous garantit-elle bien que cette personne n'intervienne pas dans les choix stratégiques et politiques de l'association, qui doivent rester du domaine des personnes élues pour cela ?

Réponse de Bruno : Sur les chemsex, qui débordent un peu la thématique santé, pour relever du combat de la lutte contre les stéréotypes et les discriminations, nous avons décidé de mieux nous investir sur le sujet (cf. orientations stratégiques), et notamment dans le cadre de l'observatoire LGBTQI+ de la Ville de Paris qui a mis en place un groupe de travail sur les chemsex, mais aussi au sein des services d'addictologie des différents établissements de santé, ou dans les commissions des instances interassociatives.

Réponse de Laurent Boutillier : Un membre du CA sortant ou à venir ne doit pas candidater à un poste qu'il aurait contribué à créer. Nous recruterons une personne qui serait à même de mener à bien ses missions, sans aucunement favoriser le fait que cette personne soit ou pas membre des Séropotes. Il est clair que la personne retenue n'aura aucune influence sur le CA, et tout particulièrement sur ses choix politiques et orientations, et c'est précisément pour cela que nous les faisons voter aujourd'hui.

Christophe C souhaite connaître le budget consacré à ce poste, et connaître les conditions d'exercice de la mission.

Réponse de Laurent et Bruno : Le budget et les modalités restent à valider par le prochain CA, mais le besoin estimé est celui d'un mi-temps, pour un montant de 20.000 €, sous le régime de la prestation de service (et non pas d'un contrat de travail). Cette somme sera prélevée sur les fonds propres de l'association (qui s'élèvent à un peu plus de 100.000 euros) et le poste, pour être pérennisé, devra ensuite être financé au titre des différentes missions auxquelles il contribue.

[La fiche de poste a été communiquée aux membres présents à la présente assemblée générale]

Laurent C souhaite que sur le site ViesPositives.org et sur le recrutement ou la fin de contrat d'un prestataire, une AG puisse être convoquée afin d'en débattre.

Paul R partage cet avis mais souhaite également faire confiance au CA, d'autant que la fiche de poste (modulo une rectification sur le rôle d'assistance dans les orientations de l'association) porte sur un poste essentiellement technique et administratif, et a un impact budgétaire absorbable, pour une durée qui n'est pas infinie. Nous aurons alors, éventuellement, à sanctionner politiquement nos élus par notre vote lors de la prochaine AG, si nos orientations devaient ne pas être respectées.

Jérôme MM souligne que les besoins sont manifestes. Il fait part de son expérience de bénévole à AIDeS, qui a vécu la professionnalisation des missions exercées par les bénévoles, épuisés par la technicité des tâches à accomplir. La convivialité est du ressort des séropotes, par nature. La question du militantisme est elle plus délicate, et interroge sur « où placer le curseur ». Nous sommes des personnes ressources, nous sommes des experts de notre propre vécu, mais nous ne sommes pas représentatifs de toutes les PVVIH, qui parfois ont des parcours radicalement différents (personnes trans, personnes migrantes ou précaires, etc.). Nous pouvons être des personnes ressources pour définir les besoins et les manques.

Laurent C s'interroge sur la disponibilité des comptes-rendus des réunions du CA sur le site internet.

Michaël Garde lui répond que ceux-ci sont disponibles sur le site internet, dans la partie « bibliothèque » de l'espace membres, une fois validés, et lorsque ceux-ci sont disponibles, certains comptes-rendus ayant pris du retard (les comptes-rendus des mois de mai et juin).

Gilles G souhaite qu'une réflexion soit menée, au sein de la commission « internet » (laquelle a été supprimée il y a deux ans) pour réfléchir aux évolutions du site seropotes.org. **Michaël G** abonde également en ce sens. Jérôme MM questionne sur la constitution d'un groupe WhatsApp entre les adhérents.

Gilles et **Laurent C** s'interrogent également sur la conformité de nos outils avec le RGPD.

Réponse de Laurent : les outils de l'association ont fait l'objet d'une refonte afin de les mettre en cohérence avec le RGPD et la loi informatique et libertés. C'est d'ailleurs parce qu'un groupe WhatsApp n'est pas en concordance avec le RGPD que le CA a fait le choix de ne pas recourir à ce type d'outils.

Gilles C s'interroge sur la programmation, au titre des activités d'un seul séjour de ressourcement à la Maison de Bonneuil en 2022.

Réponse de Samuel : Les créneaux sont déjà complets pour l'année 2022 (vu avec Laurent, président des Amis de Bonneuil en novembre). L'organisation de l'AAMB (association des amis de la maison de Bonneuil) est en cours de révision. Par ailleurs, les séjours de ressourcement comprennent également Pont-d'Ouilly en avril (Pâques) et Carpentras (en septembre).

Réaction de Patterson : Les inscriptions ne sont ouvertes qu'avec un maximum d'une année d'avance.

VOTE sur les orientations stratégiques 2022 :

2 ne prennent pas part au vote, 0 contre, 1 abstention, 32 voix pour sur 35.

VOTE sur le montant de la cotisation :

Proposition de maintien de la cotisation à 15 €

Vote à l'unanimité : 35 voix pour sur 35.

VOTE sur la décharge aux membres du Bureau

Réaction de Gilles G et Paul R sur le manque de comptes rendus.

Réponse du Bureau : on ne peut valider un compte rendu de CA qu'un mois après au CA suivant.

Gilles : Il y avait notamment des mini-comptes rendus officieux dans la newsletter.

Vote : 1 abstention, 34 pour.

Election des membres du Conseil d'Administration

5 administrateurs élus en janvier 2021 restent en poste jusqu'en janvier 2023 :

Laurent Boutillier, Rayan Haddif, Bruno Lamothe, Samuel Levêque, Sylvain Surblé.

5 postes sont à pourvoir.

4 candidats se présentent : Sébastien Deréson, Michaël Garde, Clotaire Leprêtre, Hanin Marwan.

Résultats des votes. (50% pour être élu)

DERESON Sébastien : 30 voix sur 33.

GARDE Michaël : 26 voix sur 33.

LEPRÊTRE Clotaire : 29 voix sur 33.

MARWAN Hanin : 29 voix sur 33.

Les 4 candidats sont élus.

Fin de l'AG : 19h09.

Paris, le dimanche 23 janvier 2022

Le Président de Séance

Laurent Boutillier

Le Secrétaire de Séance

Aylau Tik